

## COVID-19 - FLASH INFO

15/04/2020

### A NE PAS MANQUER

#### *Les Jeudis de France Assos Santé*

"« COVID-19 : assurer la prise en charge et la continuité des soins pour tous »"

Regardez le replay  
du 1er séminaire

**Un nouveau rendez-vous interactif d'information et de communication** assuré par des spécialistes et experts pour vous éclairer et vous accompagner, **tous les jeudis à partir de 9h00**.  
*Exposés, réflexions, échanges... Vous avez la parole !*

**Ce jeudi 16 avril à 9h00**

COVID-19, « Vivre confiné avec ou sans COVID-19 »

**INSCRIPTION GRATUITE**

### LIENS UTILES

#### *COVID-19 : le point d'actualité local*

Tous les jours, l'Agence Régionale de Santé de la Martinique publie le point de la situation en Martinique lié au Coronavirus.

*Rendez-vous quotidiennement sur leur site pour rester informé !*

**CONSULTER LE SITE**

#### *Réserve Civique - Plateforme d'engagement pour tous*

Espace d'engagement pour tout ceux qui souhaitent aider et faire plus.

**JE VEUX AIDER**

#### *Espaces dédiés aux personnes en situation de handicap*

Sites Internet officiels sous l'égide du gouvernement pour aider et accompagner les personnes en situation de handicap.

**SOLIDAIRES-HANDICAPS**

**GOVERNEMENT.FR**

#### *Coup de pouce - Assistance*

Bénéficiez d'une aide gratuite pour faire vos démarches en lignes sur **solidarité-numérique.fr**

## BON À SAVOIR

### *Attestation de déplacement dérogatoire numérique*

Depuis le début de la semaine, le Ministère a mis en place un formulaire en ligne à compléter afin de générer une attestation de déplacement dérogatoire numérique. Les données saisies sont stockées exclusivement sur votre téléphone ou votre ordinateur. Aucune information n'est collectée par le Ministère de l'Intérieur. L'attestation pdf générée contient un code-barres graphique qui permet de lire les informations portées dans votre attestation, lors d'un contrôle notamment.

[VERSION PAPIER](#)

[J'UTILISE UNE ATTESTATION NUMÉRIQUE](#)

### *[NEWS] Poursuite du confinement strict jusqu'au 11 Mai 2020*

Le confinement est prolongé jusqu'au lundi 11 mai. C'est ce qu'a annoncé le président de la République, Emmanuel Macron, lundi 13 avril, lors de sa quatrième allocution depuis le début de la crise du COVID-19, en insistant sur le caractère "strict" de ce prolongement. Il a précisé dans la foulée que la réouverture progressive des écoles - sauf dans l'enseignement supérieur - se ferait à partir du 11 mai et qu'il y aurait des tests disponibles pour "toute personne présentant des symptômes".

[+ d'infos](#)

### *[NEWS] Cellule nationale d'écoute pour les soignants*

Le ministère des solidarités et de la santé a annoncé, le jeudi 09 avril, l'existence d'une cellule d'écoute pour les soignants quels que soient leur lieu et conditions d'exercice.

La plateforme est accessible 7 jours/7 jusqu'à 18h (heure Martinique) au **0800.73.09.58** (numéro vert).

En Martinique, le Centre régional de psychodraumatisme assure également une permanence téléphonique (cf. Contacts locaux).



# COVID-19 - FLASH INFO

## BON À SAVOIR

### ***Avis du Conseil Scientifique COVID-19 « Outre-mer »***

La ministre des Outre-mer a annoncé, le vendredi 10 avril de nouvelles mesures dans les Outre-mer notamment le renforcement de la pratique de test pour "tout cas symptomatique".

Aussi, elle indique avoir reçu le rapport relatif à l'avis de conseil scientifique COVID-19 sur la situation des Outre-mer face à cette crise.

Le conseil scientifique a rédigé 10 recommandations dont la mise en quatorzaine contrôlée de tous les arrivants sur les territoires ultramarins puis leur test, à la fin de cette quatorzaine.

[Je consulte](#) 

### ***Prolongation des droits sociaux***

- **Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) (anciennement CMU-C et ACS) :** Echéance entre le 12/03/2020 et le 31/07/2020 → *Prolongation automatique de 3 mois*
- **Contrats ACS :** Prolongation jusqu'au 31/07/2020 des contrats en cours au 12/03/2020.
- **Bénéficiaires de l'Aide Médical d'Etat (AME) :** Echéance entre le 12/03/2020 et le 31/07/2020) → *Prolongation de 3 mois*
- **Affection Longue Durée (ALD) :** Prolongation de 6 mois
- **Suspension du dépôt physique des primo demandes d'AME** jusqu'au 31 juillet 2020.

### **Plus d'informations :**

#### **Ameli.fr:**

Les actions de l'Assurance Maladie pour mieux vous protéger

[CLIQUEZ ICI](#) 

#### **Ordonnance n°2020-312 du 25 mars 2020**

Prolongation de droits sociaux

[CLIQUEZ ICI](#) 

Rendez-vous sur



L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

# COVID-19 - FLASH INFO

## LES DERNIER(S) COMMUNIQUE(S) DE PRESSE OU NOTE(S) DE FRANCE ASSOS SANTE

- **08 Avril 2020** - « *Des masques pour les professionnels du soin et de l'accompagnement à domicile de toutes les personnes fragiles* »

[+d'infos](#)

- **09 Avril 2020** - « *Organisation des soins en période de COVID-19* »

[+d'infos](#)

- **15 Avril 2020** - « *Accès universel aux traitements contre le COVID-19 : agir vite* »

[+d'info](#)



## QUELQUES CONTACTS LOCAUX

- **SOS KRIZ** - 0800 100 811 - 24h/24h et 7j/7
- **UFM** - 0596 71 26 26 - Lun. au ven. 8h à 18h, sam. 8h à 12h30

Union des Femmes de la Martinique ou composez le 3919

- **Enfance en danger** - 0596 30 21 38

Cellule de Recueils d'Information Préoccupantes

- **Centre de Santé polyvalent** - 0596 70 23 77
- **Clikodoc** - [En ligne](#) - Téléconsultation médicale
- **Pharmacie de Garde et d'Urgence** - 3237 - à partir de 18H
- **CDAD** - 0596 48 43 20 - Assistance juridique
- **Centre régional de psychotraumatisme** - 0596 55 22 88

Permanence téléphonique pour les professionnels du soins et les aidants, du lun. au ven. de 9h à 18h



## COVID-19 TOUTES LES INFOS

Consultez le site du gouvernement

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

## NOS CONTACTS



[France Assos Santé Martinique](#)



[www.france-assos-sante.org](http://www.france-assos-sante.org)



[martinique@france-assos-sante.org](mailto:martinique@france-assos-sante.org)



Suzie - 0696 21 41 41

Audrey - 0696 21 24 67